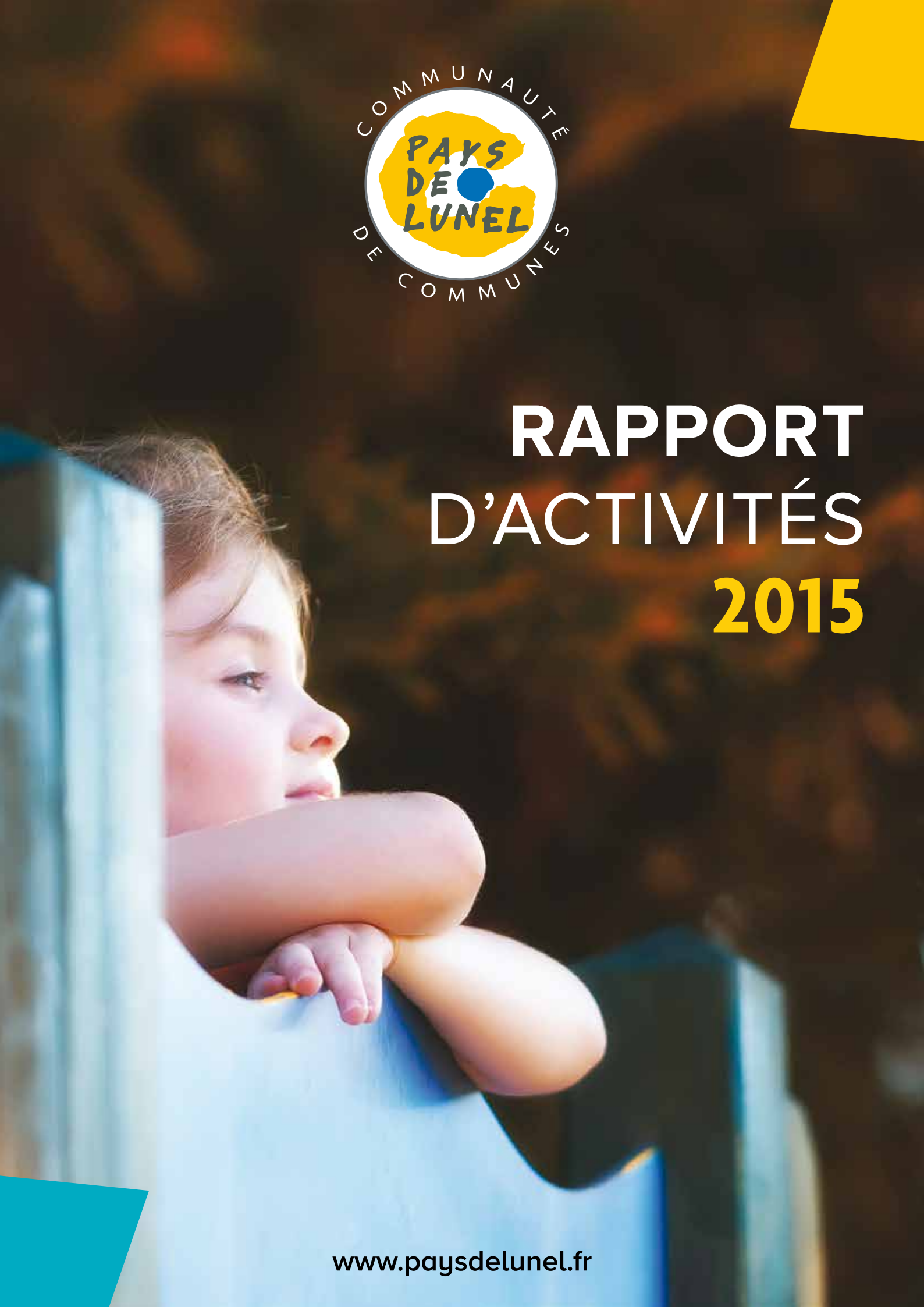

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

www.paysdelunel.fr

ÉDITO

En 2015,
nous avons posé les fondations de notre avenir commun

En début d'année 2015, je fixais un cap : celui de la relance du développement économique sur notre territoire pour favoriser l'emploi et lutter contre le chômage.

Cette relance passe par la constitution de nouvelles réserves foncières afin d'être en situation de créer de nouvelles zones d'activités économiques.

En 2015, nous avons travaillé sur trois projets de zone représentant au total près de 60 ha. Néanmoins, cela demande du temps et ne se fera pas du jour au lendemain. Les contraintes règlementaires nous imposent un calendrier que l'on peut considérer toujours trop long puisque ces zones ne verront le jour que d'ici 3 à 6 ans. Mais il fallait les lancer.

En 2015, nous avons aussi oeuvré pour favoriser la mobilité sur notre territoire. Nous avons sollicité le Département afin qu'une action soit entreprise pour améliorer la circulation au rond point de l'échangeur autoroutier. Quant au Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la gare de Lunel, le dossier est abouti. Le tour de table financier est bouclé et les études sont lancées pour sa réalisation que nous espérons terminer d'ici 2020.

L'année 2015 fut celle du lancement de la consultation pour le Projet de Territoire qui s'est concrétisée par un document présenté au vote du Conseil Communautaire le 24 juin 2016 et qui fixe les grandes orientations pour les 15 années à venir.

Bien entendu, l'année qui s'est écoulée a été aussi consacrée au renforcement des services aux communes et à la population.

Et cela malgré un contexte budgétaire très tendu puisque la baisse massive des dotations de l'Etat vient amputer le budget de la CCPL de 3 millions d'euros sur 3 ans. Nous avons pu maintenir un haut niveau de service grâce au schéma de mutualisation et grâce à un effort important sur les dépenses de fonctionnement et notamment les charges de personnel.

Peu de collectivités locales ont réussi un tel tour de force. Je veux ici rendre hommage aux agents de la Communauté de Communes qui ont démontré une implication et une responsabilité exemplaires face aux enjeux que nous devons ensemble relever.

Notre intercommunalité avance, forte de ses atouts, consciente des progrès qu'elle doit effectuer, confiante dans le chemin qu'elle trace pour les années à venir.

Claude ARNAUD
Président de la C. C. du Pays de Lunel
Maire de Lunel

SOMMAIRE

L'ADMINISTRATION P. 5

Le Pays de Lunel
Un fort potentiel de développement
et des challenges à relever P. 6

La démocratie communautaire
Des élus mobilisés au service du Pays de Lunel
et de ses habitants P. 8

Une admistration et des équipes
au service de projets P. 10

LE PAYS DE LUNEL EN ACTION P. 17

Projet de territoire, imaginons demain
2015, l'année de la concertation
et du dialogue entre communes, entre élus P. 18

Développement économique
et aménagement du territoire
Booster l'attractivité du Pays de Lunel P. 22

Mobilité
Faire bouger les lignes P. 27

Vivre au Pays de Lunel
Au plus près des citoyens P. 31

RÉPÈRES CHRONOLOGIQUES P. 43

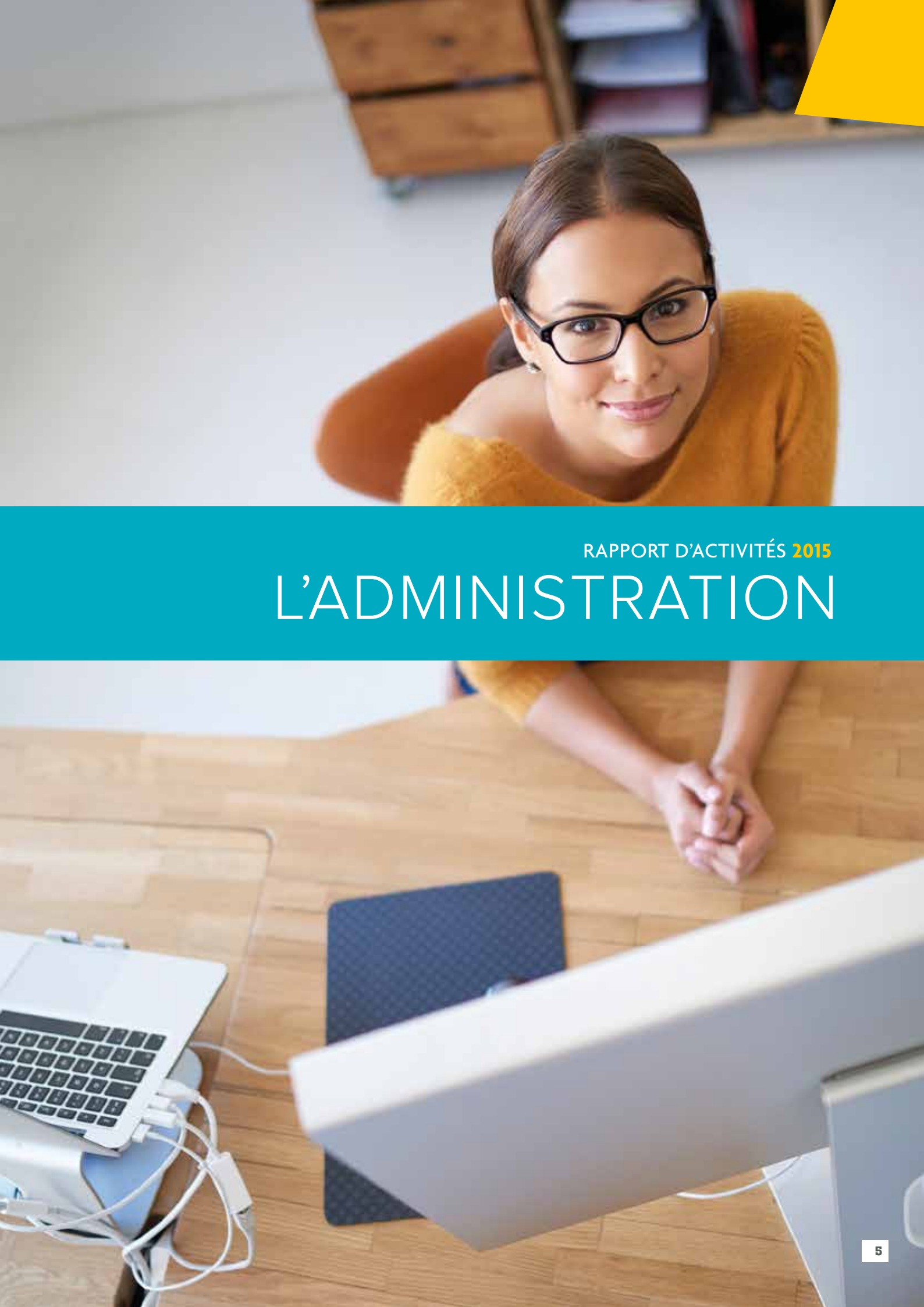

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2015**

L'ADMINISTRATION

Le Pays de Lunel
Un fort potentiel de développement et des challenges à relever

Créée en 1993, la Communauté de Communes du Pays de Lunel s'est construite autour de valeurs communes avec l'envie de bâtir ensemble un territoire où l'humain et le service rendu sont mis au centre de l'action publique. L'envie commune de préserver et de voir s'épanouir ce territoire fort de sa diversité et de son identité, nourrit un projet qui rassemble les élus autour de valeurs partagées.

Un territoire où il fait bon vivre

- 15 communes
- 48 782 habitants
- Superficie 158 km^2
- 180 nouveaux habitants en 2015
- Une excellente desserte en transports
- De nombreux services à la personne (Pôle santé, accueils de loisirs, commerces, administrations...)

Un territoire où l'on entreprend

- 3 800 entreprises et un taux de création d'entreprises supérieur à la moyenne du Département
- Un fort potentiel sur des filières endogènes : agriculture, 3 Indications Géographiques Protégées, 7 Appellations d'Origine Protégée.
- 17 zones d'activité économiques qui regroupent tous les secteurs d'activité

Un territoire qui a de véritables atouts touristiques

- 18 226 visiteurs ont transité par l'Office de tourisme en 2015
- Une grande diversité des paysages et un environnement naturel remarquable
- 180 km de pistes aménagées VTT

Une agriculture qui façonne les paysages, véritable enjeu de développement du Pays de Lunel

- L'agriculture au Pays de Lunel, c'est 10.680 ha d'espaces agricoles soit ¾ des terres,
- 6. 512 ha de terres cultivées soit 40% des terres utilisées
- Une économie qui représente plus de 20,5 millions d'euros
- 385 emplois directs et à temps plein soit 2,8% de l'emploi sur le territoire du Pays de Lunel

Des partis-pris forts en matière d'environnement

- Politique de gestion des déchets souvent citée en exemple
- Mise en place de la TEOM Incitative

Un cadre de vie qui séduit

Boisseron > 7,5 km²
1 923 habitants

Campagne > 4,84 km²
292 habitants

Galargues > 11,43 km²
675 habitants

Garrigues > 4,92 km²
178 habitants

Lunel > 23,9 km²
25 310 habitants

Lunel-Viel > 12 km²
3 821 habitants

Marsillargues > 42,7 km²
6 251 habitants

St-Christol > 11,3 km²
1 477 habitants

St-Just > 6,1 km²
2 910 habitants

St-Nazaire de Pézan > 5,7 km²
586 habitants

St-Sériès > 4,6 km²
870 habitants

Saussines > 6,3 km²
955 habitants

Saturargues > 6 km²
924 habitants

Vérargues > 5,5 km²
725 habitants

Villetelle > 5,3 km²
1 465 habitants

La démocratie communautaire
Des élus mobilisés au service du Pays de Lunel et de ses habitants

Le bureau

Il s'est réuni 29 fois en 2015

Claude Arnaud
Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
Maire de Lunel

Richard Pitaval
1er Vice-Président
Conseiller Municipal à Lunel
Délégué aux moyens généraux et à la communication

Bernadette Vignon
2ème Vice-Présidente
Maire de Marsillargues,
Conseillère Départementale
Déléguée à l'emploi et à l'insertion

Jean-Luc Bergeon
3ème Vice-Président
Maire de Saint-Christol,
Conseiller Régional
Délégué à l'aménagement de l'espace

Jacques Gravegeal
4ème Vice-Président
Maire de Campagne
Délégué au développement économique et à l'appui à la création d'entreprises

Jérôme Boisson
5ème Vice-Président
Conseiller Municipal à Villetelle,
Président de l'Office de tourisme Intercommunal
Délégué au développement touristique

Hervé Dieulefès
6ème Vice-Président
Maire de Saint-Just
Délégué à la politique du logement et aux transports

Jean-Jacques Esteban
7ème Vice-Président
Maire de Vérargues
Délégué aux moyens techniques et au suivi des travaux, à la sécurité et à la salubrité publique

Martine Dubaye-Calbano
8ème Vice-Présidente
Maire de Saturargues
Déléguée à la solidarité territoriale

Francis Pratx
9ème Vice-Président
Maire de Boisseron
Délégué à la gestion des déchets

Jean Charpentier
10ème Vice-Président
Maire de Lunel-Viel
Délégué à la préservation des ressources naturelles et à l'environnement

Robert Pistilli
11ème Vice-Président
Maire de Saint-Nazaire de Pezan
Délégué aux finances

Henry Sarrazin
12ème Vice-Président
Maire de Saussines
Délégué aux actions culturelles et aux nouvelles technologies

Le conseil

Il comprend 46 membres répartis entre les 15 communes :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Marsillargues	6 délégués titulaires	-
Lunel-Viel	3 délégués titulaires	-
Saint-Just	3 délégués titulaires	-
Saint-Christol	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Campagne	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Villetelle	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Vérargues	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Saturargues	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Boisseron	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
St-Nazaire de P.	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Saussines	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Galargues	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Saint-Sériès	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Garrigues	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
Lunel	23 délégués titulaires*	-

** dont 1 siège non attribué*

EN 2015

Nombre de conseils de communauté	**10**
Nombre de délibérations	**191**
Nombre de décisions du Président	**122**

Les commissions

Commission d'appel d'offres chargée de l'analyse et de l'attribution des marchés.
Président : Claude Arnaud
Il est représenté par Richard Pitaval, 1er Vice-président.

Commission locale d'évaluation des transferts de charges
Présidente : Martine Dubayle Calbano

Commission d'accessibilité aux personnes handicapées
Président : Claude Arnaud

Commission intercommunale des impôts directs
Président : Richard Pitaval

Commission gestion des déchets
Vice-Président : Francis Pratx

Commission développement économique
Vice-Président : Jacques Gravegeal

Commission action sociale
Vice-Présidente : Martine Dubayle Calbano

Commission environnement et cadre de vie
Vice-Président : Jean Charpentier

Commission moyens généraux et finances
Vice-Président : Robert Pistilli

Les compétences de la Communauté de Communes

Elles ont été modifiées par délibération du 27 septembre 2012 et entérinées par arrêté préfectoral du 31 décembre 2012. (Transfert des ALSH au 1er janvier 2013)

Les compétences obligatoires :
- Aménagement de l'espace
- Développement économique

Les compétences optionnelles :
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire et de parcs de stationnements d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives :
- Politique du logement
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels ou de loisirs d'intérêt communautaire

Les compétences supplémentaires :
- Création, aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Patrimoine
- Tourisme
- Organisation des transports urbains
- Service de conduite en fourrière des chiens et chats errants
- Formation, emploi, insertion
- Participation au financement de grosses réparations, extension ou reconstruction de centres de secours et d'incendie sur le territoire
- Compétences exercées à l'échelle du bassin versant ou de la zone humide de l'étang de l'Or

Une administration et des équipes
au service de projets

Les principaux enseignements de **l'année budgétaire 2015**

Le budget communautaire permet la mise en œuvre des compétences transférées par les communes.

Il est composé d'un budget principal et de sept budgets annexes à vocation économique. Les comptes administratifs de chacun de ces budgets retracent l'exécution budgétaire de l'année passée.

Bugdets	Reprise du résultat 2014 (en €)	Résultat 2015 (en €)	Résultat cumulé au 31 /12/15 (en €)	Observations
Principal	2 654 625,28	272 291,05	2 926 916,33	Financement des compétences générales hors activités économiques et commerciales
Pépinière	- 195 066,27	212 840,18	17 773,91	Fonctionnement de la pépinière Via Innova
Hôtel d'entreprise	10 914 ,43	- 3 489,58	7 424,85	Location de bureaux bâtiment *Athena*
Ateliers relais	57 378,79	218 205,84	275 584,63	Location et vente d'ateliers relais sur ZA
Pôle cosmétique	-23 263,17	-46 335,88	-69 599,05	ZA économique de Saint-Sériès
PetiteCamargue	18 160,60	13 815,31	31 975,91	ZA économique de la Petite Camargue - Lunel
Pôle œnotouristique	28 396,24	-45 092,89	-16 696,65	Fonctionnement de pôle œnotouristique Viavino
Les Roucagniers	-77 043,56	77 043,56	0	Budget clôturé au 31 décembre 2015
Bugdet consolidé	2 474 102,34	699 277,59	3 173 379,93	

Budget principal, un autofinancement pénalisé par la forte réduction de la DGF

L'autofinancement net de la Communauté de Communes chute de 659 000 € à 193 000 € entre 2014 et 2015. Cette évolution est due à la décision de l'État avec la mise en œuvre de la « contribution au redressement des finances publiques » (- 483 k€). 2015 est la 1ère année du plan de réduction massive des dotations de l'État aux collectivités territoriales. Rappelons aussi que ce plan sera poursuivi dans les mêmes proportions en 2016 et 2017.

Les recettes sont principalement marquées par :

- la dynamique du produit fiscal qui progresse de 4,6% entre 2014 et 2015 à la faveur de l'augmentation des valeurs locatives décidées par l'État, de la progression des bases en volume et enfin de la fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 11,25%,
- la forte diminution de la dotation globale de fonctionnement (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) qui se réduit de 483 k€ (- 15%) entre 2014 et 2015
- la 1ère année d'encaissement du contrat enfance et jeunesse de la CAF à hauteur de 270 k€,
- le fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC) qui progresse de 93 k€ en 2015.

Les dépenses sont principalement marquées par :

- la diminution des charges de personnel de l'ordre de 2%, confirmant la volonté d'une forte maîtrise de ce poste de dépenses,
- l'augmentation des charges générales de 9% en raison essentiellement d'un rattrapage important de dépenses liées à la gestion des déchets en 2015 ; en-dehors de cet effet report, l'évolution des charges générales se réduit à + 2,8%,
- la hausse des participations du budget principal versées aux budgets annexes (+ 350 k€), en particulier pour le pôle oenotouristique, le pôle économique de St-Sériès et la pépinière Via innova.

Un volume d'investissement de l'ordre de 800 000 €

La Communauté de Communes aura investi pour un peu plus de 800 000 € en 2015, essentiellement dans les domaines suivants :

- **l'environnement** à travers le fonds de concours pour le soutien aux communes dans leur politique de développement des déplacements doux, la contribution annuelle au SIATEO pour les travaux de restauration du cours d'eau du Dardaillon et de la Viredonne.
- **la gestion des déchets**, renouvellement d'une partie du parc des bacs d'enlèvement des ordures ménagères,
- **l'aménagement du territoire et le développement économique** à travers les études de faisabilité du pôle d'echange multimodal, ainsi que le fonds de concours pour le soutien aux communes dans leurs travaux de réaménagement des zones d'activités économiques,
- **la politique culturelle** à travers la poursuite de l'équipement de la médiathèque intercommunale et des bibliothèques du réseau,
- **l'aide au tourisme** à travers la clôture du financement des travaux d'aménagement des nouveaux locaux de l'office du tourisme,
- **les équipements structurants** à travers la poursuite du financement de la nouvelle caserne des pompiers.

La répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement en 2015 (hors reprise du résultat N-1)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT > **26 263 464 €**

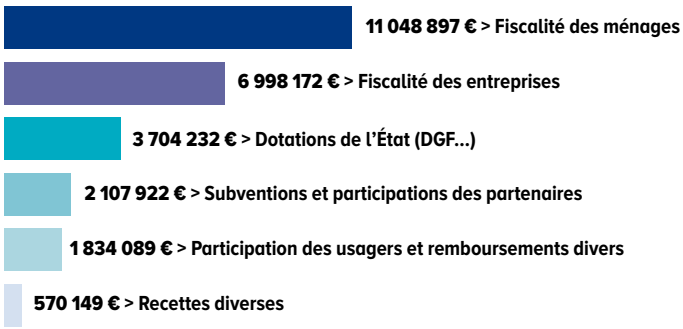

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT > **25 034 345 €**

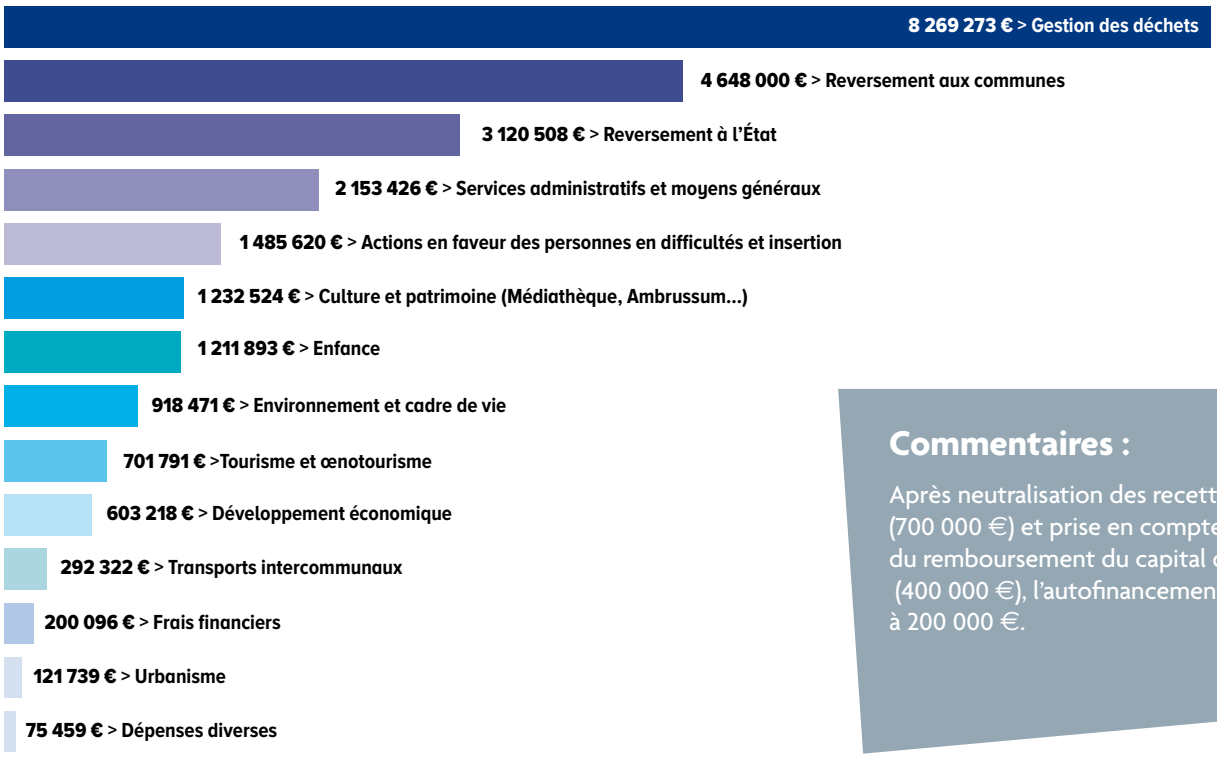

Commentaires :

Après neutralisation des recettes exceptionnelles (700 000 €) et prise en compte du remboursement du capital de la dette (400 000 €), l'autofinancement s'élève à 200 000 €.

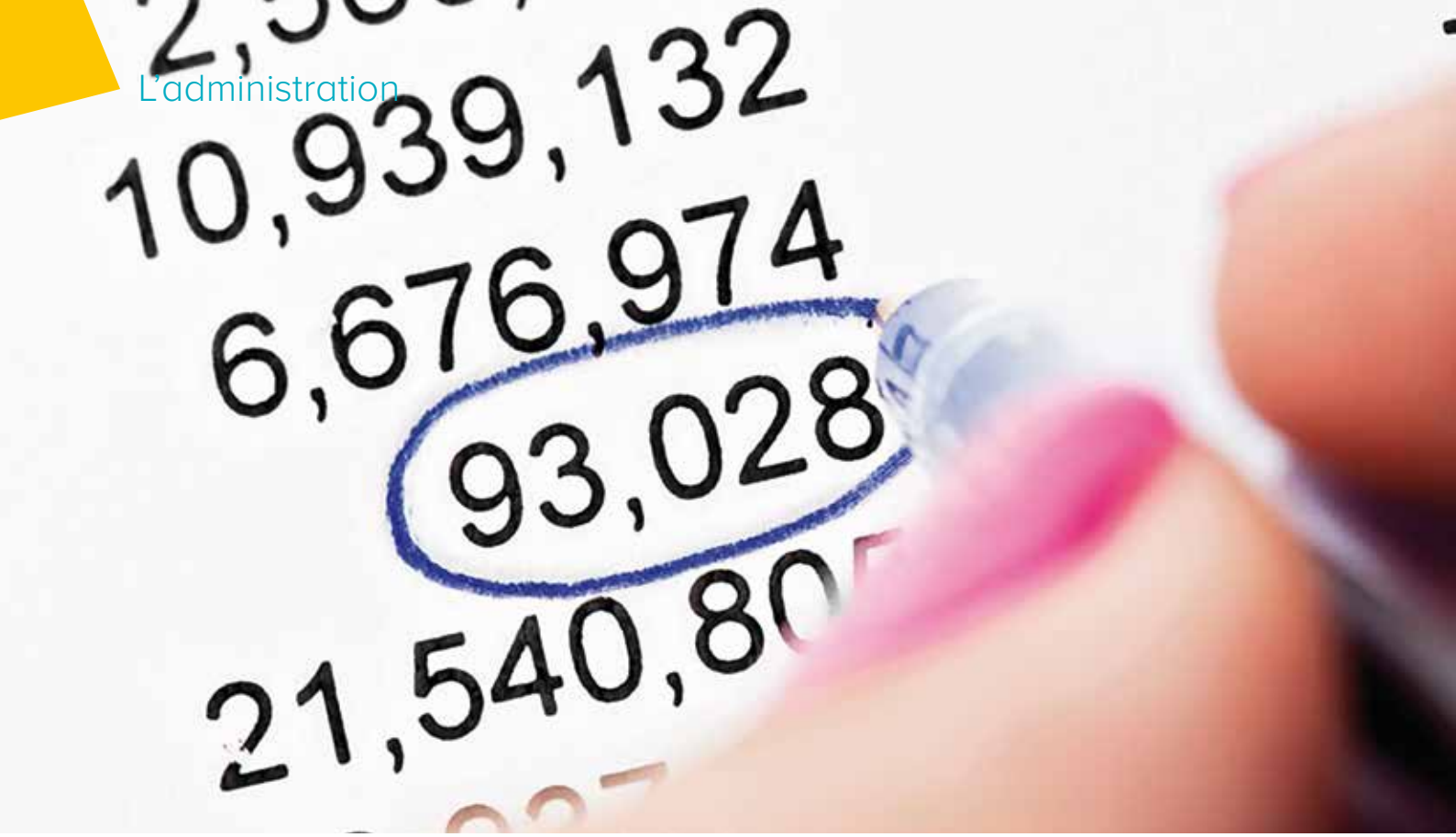

La répartition des recettes et des dépenses d'investissement en 2015

RECETTES D'INVESTISSEMENT > **2 896 297 €**

2 654 624 € > Reprise des résultats antérieurs

90 060 € > Dotation de l'Etat

151 612 € > Subventions des partenaires

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT > **1 199 477 €**

23 535 € > Services administratifs, urbanisme et moyens généraux

25 577 € > Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion

42 895 € > Enfance

45 012 € >Tourisme et œnotourisme

47 335 € > Caserne des pompiers

48 114 € > Développement économique

99 360 € > Transports intercommunaux

103 078 € > Gestion des déchets

162 760 € > Environnement et cadre de vie

221 930 € > Culture et patrimoine (Médiathèque, Ambrussum...)

379 877 € > Remboursement de la dette

Commentaires :

Après exécution de l'exercice comptable 2015 (dont reste à réaliser) et reprise des excédents antérieurs, le solde de clôture définitif s'élève à 1,5 millions d'euros.

Partage de compétences,
le Pays de lunel adopte son schéma de mutualisation

En application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, la Communauté de Communes a adopté son schéma de mutualisation.
Ce schéma, conformément à l'article L.5211-39-1 du CGCT, doit faire l'objet de communication au conseil de communauté chaque année lors du débat budgétaire.

Pour 2015, ce schéma a conforté les actions mises en place par la Communauté depuis quelques années :

- **Mise en place d'un groupement de commandes avec les communes pour l'achat de fournitures de bureau.** Les groupements de commandes ont pour avantage de faciliter la mutualisation des procédures de marchés et de contribuer à la réalisation d'économies sur les achats. La Communauté de Communes met son expertise en termes juridiques et de marchés publics au service des communes qui n'ont pas les compétences en interne, sécurisant ainsi leurs démarches.
- **Mutualisation ascendante et descendante dans le cadre des activités de loisirs extrascolaires et périscolaires.** Pour information, les communes ont repris la gestion du temps périscolaire du mercredi après-midi depuis le mois de septembre 2015.
- **Maintien des services communs :** le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) et le service des Marchés Publics
- **Mise en place d'une mission de coordination générale** en matière de mutualisation des services.

Marchés publics

Les marchés passés en 2015

> 40 contrats (inférieurs à 20.000,00 € HT)

> 13 marchés à procédure adaptée
(inférieurs aux seuils européens)

> 2 marchés à procédure formalisée : Appels d'offres
(supérieurs aux seuils européens)

Les ressources humaines

L'année 2015 marque une adaptation de l'organisation des services : volonté de mutualisation avec la ville centre de Lunel, dans le but de réduire le coût des services.

En 2015, une nouvelle organisation des services s'est traduite par la **mutualisation de trois directions :** finances, direction générale et cabinet. Les priorités et actions seront redéfinies tous les ans par les commissions de travail, le bureau et le conseil communautaire.

Organigramme des services

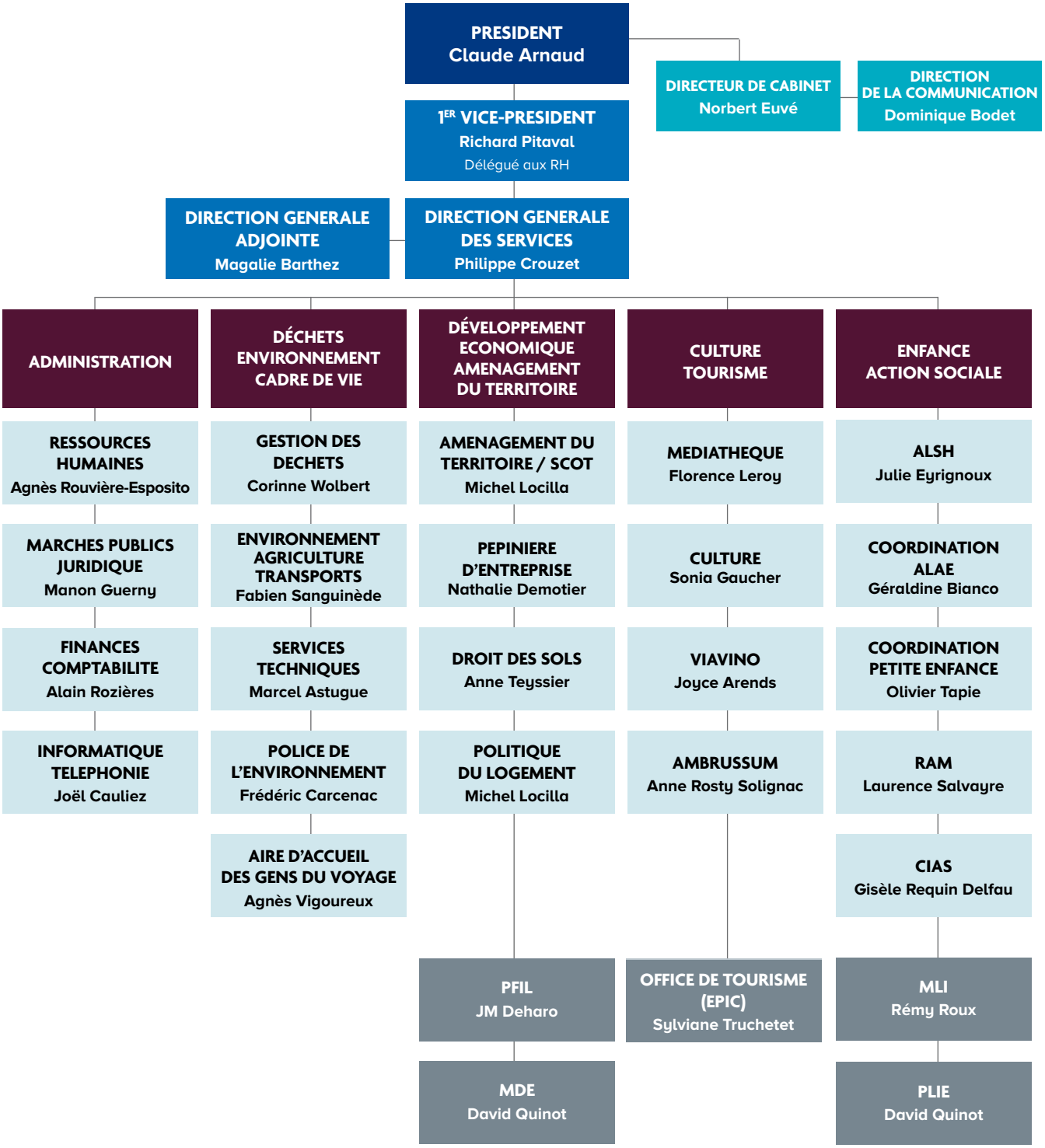

Les agents de la Communauté de Communes

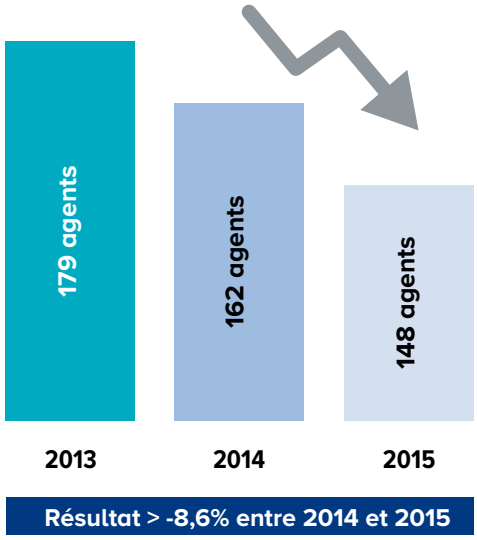

La Communauté de Communes compte 148 agents dont 10 (droit privé) et 2 services civiques

- 71% de fonctionnaires
- 22% de contractuels de droit public
- 7% de contractuels de droit privé

Répartition des fonctionnaires par catégories

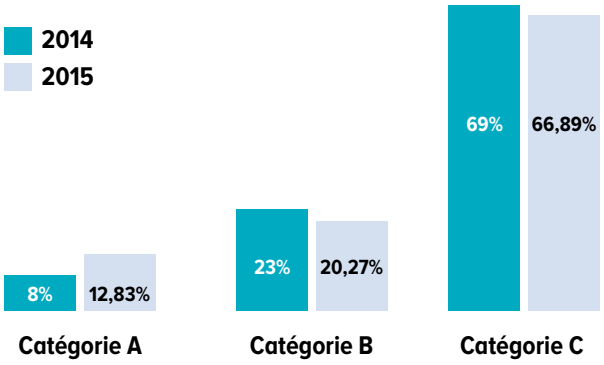

Développement de la politique de formation

- 223 jours de formation en 2015
- 107 agents formés
- 39 571 € consacrés à la formation dont 26 500 € au titre de la cotisation obligatoire auprès du CNFPT.

La communication du Pays de Lunel affirme sa mission de service public

Chaque outil témoigne de sa vocation citoyenne et de ses objectifs de service. La communication tend à accompagner l'évolution du rapport des citoyens, elle est une interface entre les deux. De fait, elle constitue un des rouages nécessaires au fonctionnement de la démocratie.

En 2015, une étude de lectorat du journal intercommunal « le mag' » a été menée en ligne et sur le terrain (432 personnes concernées) pour mesurer son efficacité, connaître plus en profondeur les attentes des habitants et améliorer son contenu.

Cette enquête aboutira sur une modification de la maquette et de la ligne éditoriale du journal « Pays de Lunel la mag' » au 1er janvier 2016.

Repères 2015

> **86 campagnes** et **123 815 e-mailings envoyés**
> **+ 915 nouveaux abonnés**
> **5 750 utilisateurs** du site internet Pays de Lunel chaque mois
> **255 000 mag** du Pays de Lunel **distribués**

Des partenariats renforcés

En 2015, la Communauté de Communes a renforcé son dispositif de partenariats avec le département de l'Hérault, la Région Languedoc Roussillon et l'Etat à travers la signature de contrats pour le financement de ses projets.

Le contrat de plan État/Région LR

En septembre 2015, le Pays de Lunel s'est engagé dans le contrat de plan État/rRégion 2015-2020 qui va permettre de soutenir le financement pluriannuel d'opérations visant à développer et aménager le territoire.

Ainsi des crédits ont pu être mobilisés pour le projet de déviation de la RN 113 :

État	3 000 000 €
Région	1 000 000 €
Communauté de Communes	1 000 000 €
Département	1 000 000 €

Avec la Région Languedoc Rousillon

En octobre 2015, le Pays de Lunel s'est engagé avec la Région Languedoc Roussillon dans un programme pluriannuel permettant de bénéficier de financements pour ses projets et ceux de ses communes membres.

Au titre de la programmation 2015, 9 projets communaux et intercommunaux ont été inscrits dans le cadre du protocole 2015-2017 pour un montant de participation de la Région Languedoc-Roussillon de 1 506 000 €, hors Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), projet par ailleurs identifié comme prioritaire par la Région.

Avec le Département de l'Hérault

En 2015 la politique de contractualisation avec le Département a évolué vers la forme d'un partenariat d'objectifs de structuration des territoires (POST). Ainsi, en décembre 2015, le Pays de Lunel a acté cette nouvelle forme de contrat et a pu bénéficier de plus de 300 000 € pour ses projets dans le domaine du développement économique, des déchets et de l'environnement.

Signature du contrat de ville 2015-2020

Dans le cadre de la réforme de la Politique de la Ville (loi du 21 février 2014) les contrats de ville sont signés désormais à l'échelle intercommunale, même en l'absence de l'exercice de la compétence « politique de la ville » par cette dernière, l'objectif étant une mise en cohérence des politiques territoriales.

Ce sont 19 partenaires qui ont signé ce contrat de ville porté par la ville de Lunel s'engageant ainsi, dans le cadre de leurs compétences respectives, à contribuer à la mise en œuvre des objectifs fixés.

Pays Vidourle Camargue

Dans l'objectif de mener une politique d'aménagement coordonnée avec ses voisins, la Communauté de Communes du Pays de Lunel, s'est rapprochée du Pays Vidourle Camargue en 2015 afin de pouvoir bénéficier, entre autre d'un programme de fonds Européens.

Ce rapprochement a permis au Pays de Lunel de se positionner sur :

Le programme Européen LEADER sur la période 2014-2020. L'enveloppe totale dédiée est d'environ 2 400 000 euros portant sur les domaines suivants :

- Entreprenariat
- Tourisme durable
- Employabilité
- Cohésion sociétale et qualité du cadre de vie
- Patrimoine

L'ATI rurale (Approche Territoriale Intégrée) : crédits FEADER pour une enveloppe globale de 1 100 000 euros. Ces crédits se concentrent sur la préservation de l'environnement, le patrimoine naturel et la biodiversité.

La Communauté de Communes en tant que partenaire du Pays Vidourle Camargue y a deux représentants : Jérôme Boisson et Henry Sarrazin.

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2015**

LE PAYS DE LUNEL **EN ACTION**

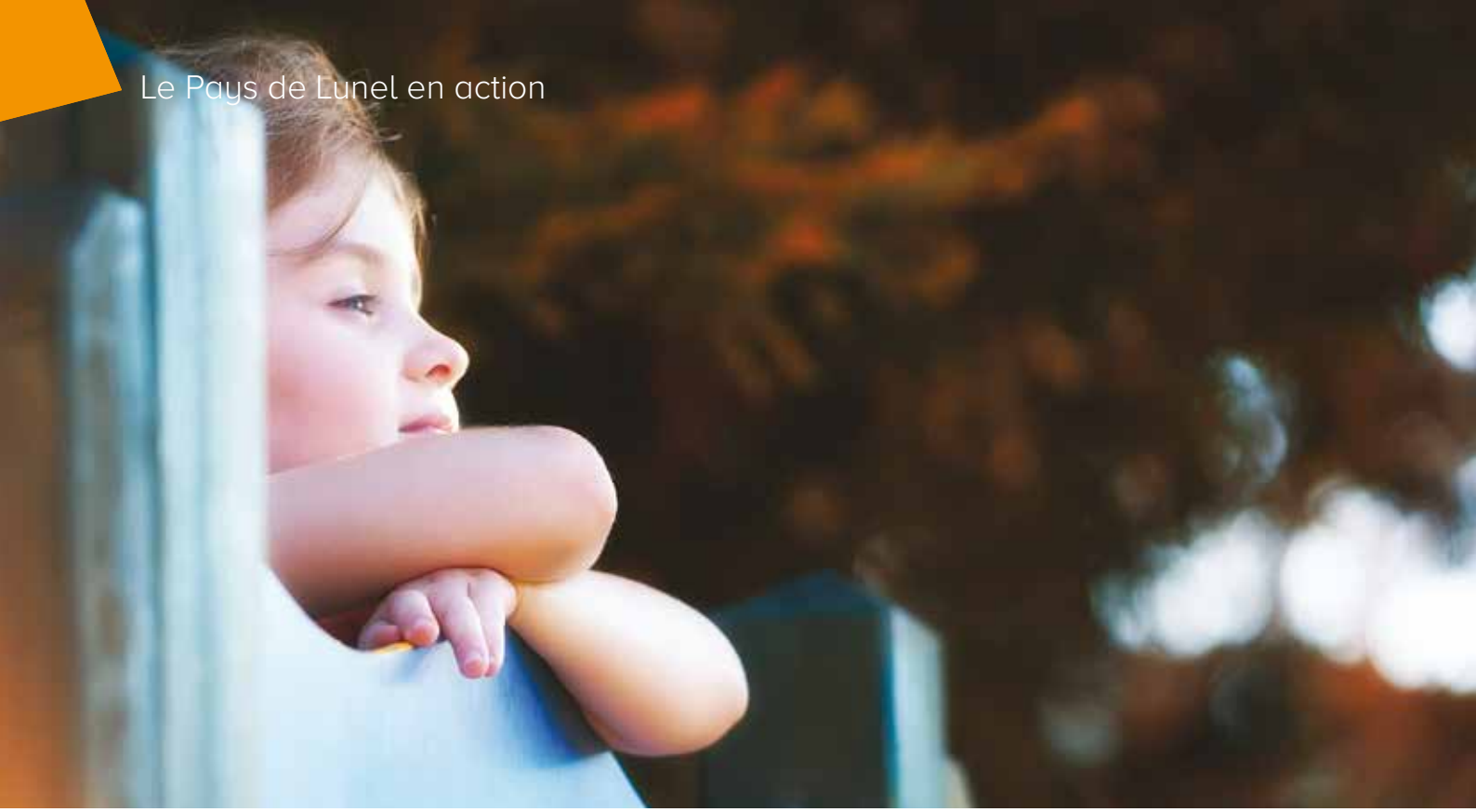

Projet de territoire, imaginons demain

2015, l'année de la concertation et du dialogue entre communes, entre élus

La démarche

1

Mai/juin/juillet 2015
« Le tour des communes »
15 réunions avec chacun des conseils municipaux pour recueillir l'avis et les perspectives de l'ensemble des élus du territoire.

2

Septembre 2015
« Synthèse en bureau des VP »
Objectif : confirmer le diagnostic et faire la synthèse des réunions avec les conseils municipaux

3

Octobre 2015
« Retours dans les communes avec le bureau d'études »
Objectif : Donner aux élus la synthèse de toutes les réunions, définir les grandes thématiques de réflexion.

4

Décembre 2015
mai 2016
« Réunions thématiques avec les Vice-présidents »
Objectif : rédiger les principaux axes du projet

5

Mai 2016
« Concertation avec les citoyens »
2 réunions publiques les 12 et 25 mai 2016

6

Mai / juin 2016
« Finalisation »
Objectif : prendre en compte les retours des réunions publiques

7

24 Juin 2016
« Vote par le conseil de Communauté »

Pourquoi un projet de territoire ?

Ensemble, les communes et leurs élus ont œuvré pour imaginer l'avenir de notre territoire dans le cadre d'un projet commun. En 12 mois, 30 réunions de travail sur les 15 communes du Pays de Lunel ont eu lieu. Elles ont permis de fixer le cap de notre Communauté de Communes pour les années à venir.

La place de l'intercommunalité dans le paysage institutionnel n'a cessé d'évoluer ces 20 dernières années. Elle s'est encore renforcée avec notamment l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct et le transfert de nouvelles compétences, et cela dans un contexte de forte diminution des dotations de l'État.
Il est donc important de réfléchir sur ce devenir commun et de déterminer les grandes orientations pour la Communauté de Communes.

Le Projet de Territoire définit ce qui lie et relie les communes, les habitants, les élus, les entreprises au Pays de Lunel. Le lien avec le territoire est fort. Chacun en connait les atouts, les faiblesses mais également ses formidables opportunités.

Le Projet de Territoire rassemble tous les acteurs de l'intercommunalité autour d'un projet partagé. Il rassemble autour de la volonté commune d'écrire ensemble votre avenir.

Ensemble, imaginons demain !

LE PROJET DE TERRITOIRE EST LE SOCLE DE DOCUMENTS OPÉRATIONNELS

Agenda 21

L'agenda 21 du Pays de Lunel entrera dans sa phase opérationnelle en **2017**.

PAYS PROJET de territoire LUNEL

Schémas et plans d'actions thématiques :
- Tourisme
- Développement économique
- Schéma de mutualisation
- Schéma de déplacements...

Nouveau SCOT II

↓ ↓ ↓

PLU **PLU-i** **PLH**

Outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Cadre de référence pour des politiques sectorielles. Le SCOT II du Pays de Lunel sera soumis au vote des élus du Pays de Lunel au **mois de décembre 2016.**

Projet de territoire, le diagnostic mené en 2015

LES ATOUTS
QUI DESSINENT LE PAYS DE LUNEL AUJOURD'HUI

AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE
- Lunel, seule ville moteur entre Nîmes et Montpellier
- Un territoire très bien desservi : TER toutes les ½ heures, sortie d'autoroute, transports intercommunaux, lignes de bus départementales du Gard et de l'Hérault, proximité de l'aéroport, RN 113...

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- 3 800 entreprises sur le territoire
- Avec 16,9 % en 2013, le taux de création d'entreprises est plus élevé que la moyenne du département (15,7 %)
- 17 zones d'activités
- Potentiel important sur des filières endogènes dans les communes rurales : agriculture, 4 AOC, activités touristiques...
- Des outils disponibles pour soutenir l'innovation (guichet unique pôle création Via Innova, pépinière...)

ENVIRONNEMENT
- Une grande diversité des paysages
- Un environnement naturel remarquable
- Des atouts paysagers (Camargue au Sud et Garrigues au Nord)
- Des villages préservés

CULTURE ET PATRIMOINE
- Un riche patrimoine historique et architectural
- Un territoire porteur d'une identité forte autour de la bouvine et de la course camarguaise
- Un territoire propice au développement des activités de pleine nature et de loisirs (180 km de pistes VTT)
- Des équipements culturels de qualité et variés

LES OPPORTUNITES ET LES LEVIERS
POUR IMAGINER DEMAIN

AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE
- Renforcer la mobilité Nord/Sud en travaillant notamment l'accès à l'A9
- Création du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de la gare de Lunel, qui irriguera l'ensemble du Pays de Lunel
- Déviation de la RN 113
- Passage de la future ligne LGV Montpellier/Nîmes
- Assurer une couverture très haut débit sur l'ensemble du territoire
- Contenir la pression foncière pour respecter les équilibres

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- Libérer de l'espace pour la création d'entreprises et d'emplois
- Des demandes importantes de la part d'entreprises qui souhaitent s'installer au Pays de Lunel
- Trois nouvelles zones d'activité en cours
- Assurer un développement économique respectueux du cadre de vie et des activités touristiques

ENVIRONNEMENT
- Intensifier les actions pour préserver les milieux naturels et protéger les habitants des risques naturels majeurs

CULTURE ET PATRIMOINE
- Travailler sur l'image du Pays de Lunel et sur son attractivité
- Valoriser ses traditions et sa culture pour en faire un attrait touristique
- Compléter l'offre culturelle en proposant des spectacles et des manifestations à plus grande échelle (futur espace des arènes de Lunel)
- Vidourle, colonne vertébrale du développement des activités de pleine nature

ACTIONS SOCIALES
- Permettre à l'ensemble de la population d'accéder à tous les services proposés sur le territoire
- Renforcer le lien intergénérationnel pour lutter contre l'isolement des personnes âgées

GOUVERNANCE
- Préparer le passage en communauté d'agglomération
- Renforcer l'intercommunalité à travers les dispositions de la loi NOTRe
- Développer la coopération avec les territoires voisins (GAL, Pays de l'Or, Pays Vidourle Camargue, Terre de Camargue)
- Valoriser la mutualisation avec les communes

Un **SCOT** revisé et « grenellisé »

La loi Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle II est venue enrichir le rôle et le contenu des SCOT pour conforter leur caractère de document pivot et intégrateur dans l'aménagement et le développement durable du territoire.

Il intègre désormais des notions telles que :

- **la restructuration des espaces urbanisés** et la revitalisation des centres urbains et ruraux ;
- **l'expression des objectifs de répartition géographiquement** équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services ;
- **le renforcement des attentes en matière de déplacements.**
- Enfin, l'**amélioration des performances énergétiques** et le développement des communications électroniques constituent des champs de responsabilité nouveaux pour les documents d'urbanisme.

La loi Grenelle II a renforcé également la prise en compte des préoccupations environnementales en intégrant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables, la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité ou la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

La révision du SCOT sera aussi l'occasion de l'adapter aux autres lois et décrets parus ces dernières années.

Approbation par le conseil de la mise en révision du SCOT par délibération du 26 février 2015.

Calendrier de mise en œuvre

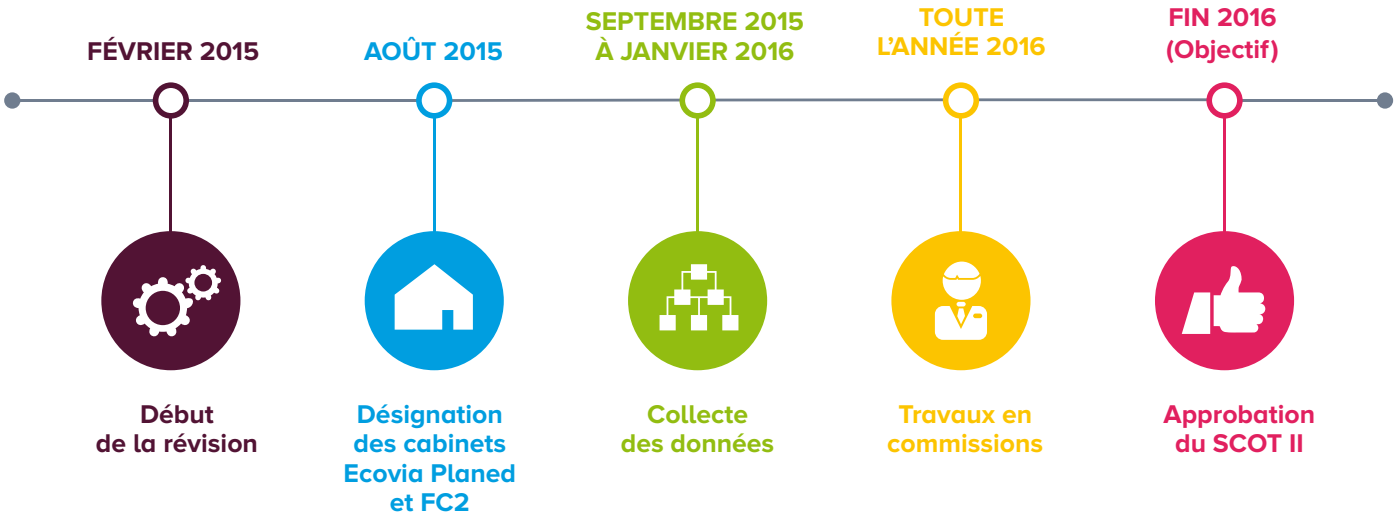

Développement économique et aménagement du territoire
Booster l'attractivité du Pays de Lunel

Relancer la dynamique économique

Le Pays de Lunel bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle et de toutes les voies de communication nécessaires à l'activité des entreprises : échangeur autoroutier, route nationale 113, route départementale 61 (dite route de la mer), gare, sans compter la proximité avec l'aéroport Montpellier-Méditerranée.

De nombreuses entreprises sollicitent le Pays de Lunel pour installer ou s'y développer lorsqu'elles sont déjà installées. Or, le territoire n'a pas, à ce jour, les zones d'activités nécessaires pour accéder à leurs demandes. Et pourtant, le développement économique est une des compétences principale et obligatoire de l'intercommunalité. Les élus et les services ont été pleinement mobilisés afin de remédier à cette situation.
C'est le passage obligé pour répondre au problème du chômage, aux conséquences négatives qui en découlent, ainsi qu'aux problèmes financiers du territoire.

Trois projets à court, moyen et long terme sont en cours en 2015, avec la création des zones d'activité des « Portes de la Petite Camargue » au Nord de Lunel, des « Portes du Dardaillon » entre Lunel-Viel et Lunel et de « l'ECOPARC » près de l'échangeur autoroutier.

En 2015 :

- **Nouvelle zone d'activités économiques « Les Portes de la Petite Camargue »** à Lunel : approbation par délibération du conseil du 23 juillet 2015 du contrat de mandat à la SPLA Territoire 34 pour la conduite des études relatives au projet.
- **Nouvelle zone d'activités économiques « Les Portes du Dardaillon »** à Lunel : approbation par délibération du conseil du 29 octobre 2015 du contrat de mandat à la SPLA Territoire 34 pour la conduite des études relatives au projet.
- **Étude Très Haut Débit** avril - juillet : approche en faisabilité technico économique pour le renforcement de la couverture du territoire et la préparation des partenariats avec le Département et les opérateurs.
- **13ème Prix de la TPE**, une entreprise de Lunel récompensée : DELILED Pierre Zémour obtient le « Prix Piloter » 2015.
- **L'ensemble des 12 ateliers du Roucagnier sont attribués** à des entreprises artisanales ou commerciales.

Ateliers relais - ZAE des Roucagniers

En 2016, plus de 5 000 000 € seront budgeté pour le développement économique.

Tourisme, un saut qualitatif

Le tourisme se développe en Pays de Lunel, avec la création récente de sites tels que le Musée Médard, l'Arboretum, Viavino, le musée de la tour des prisons, Ambrussum et l'émergence de nouvelles structures d'hébergement de qualité qui correspondent aux attentes des publics tournés vers l'art de vivre, le bien-être, l'authenticité.

Accueil information

En 2015, 18 226 personnes ont été accueillies sur 2 sites (Office de Tourisme et Arboretum)

On note une sensible progression de la **fréquentation de l'Office de tourisme + 29 %**

Le musée de la **Tour des prisons** comptabilise **3776 visites**

L'Arboretum a reçu **3327 visites**

Les **visites guidées du centre historique** ont enregistré **505 visiteurs** dont 200 scolaires

Une **borne interactive** a été installée **devant l'Office de tourisme**

Le **label Tourisme Sud de France** a été **renouvelé**

Animation

L'Office de tourisme a organisé en 2015, **5 nouvelles manifestations** :

- La nuit des étoiles à l'Arboretum
- Le Printemps de l'Arboretum
- Le temps des jardins
- Les journées de patrimoine de Pays
- La nuit des musées

Administration

4 Comités de direction et 22 délibérations

Budget : 345 000 € dont 340 000 € de subventions de la Communauté de Communes

Taxe de séjour 2015 : 64 125,32 € (+ 16,1%)

L'agriculture de demain se construit au Pays de Lunel

Sur le Pays de Lunel, la Chambre d'Agriculture mène de nombreuses actions. L'organisation des Marchés de Producteurs de Pays illustre parfaitement cette complémentarité entre organisme consulaire et intercommunalité. Un fruit pour la récré est également une belle réussite de ce partenariat puisque plus de 2 000 enfants mangent un fruit du Pays de Lunel chaque semaine !

En 2015 cette collaboration s'est renforcée, de nouvelles actions sont venues compléter et enrichir la convention de partenariat avec en ligne de mire le soutien aux professionnels de l'agriculture et le maintien de ce qui est cher au cœur des citoyens du territoire : un Pays de Lunel où il fait bon vivre et travailler. La Communauté de Communes du Pays de Lunel et la Chambre d'agriculture de l'Hérault ont souhaité renouveler leur partenariat jusqu'en 2017.

Par ailleurs, une réflexion a été menée sur le potentiel touristique agricole et la Chambre d'agriculture a été missionnée en 2015 pour établir un diagnostic du potentiel.

Des actions ont été renforcées en 2015 :

- 1 **Marché de Producteurs de Pays** au printemps à Ambrussum et 6 marchés estivaux à Viavino. Ces Marchés ont permis de mobiliser 22 producteurs locaux et ont attiré 4 800 visiteurs.
- La **mise à disposition de compost de déchets verts** du Pays de Lunel pour les agriculteurs et une expérimentation en culture au Centre Expérimental Horticole (CEHM) de Marsillargues.
- Une **nouvelle campagne de sensibilisation des enfants à l'agriculture** avec, en complément de l'opération « un fruit pour la récré », des visites du CEHM.

Repères 2015

> Poids économique de la filière agricole locale : 20,5 millions €. 3% de l'emploi, soit 385 emplois directs et à temps plein
> Une activité étendue sur 2/3 de la surface du territoire soit 10 680 ha
> Des cultures diversifiées : 7 AOP, 3 IGP

Viavino prépare son passage en EPIC et joue la carte du tourisme d'affaire

Pour optimiser l'exploitation et la gestion du site Viavino, il a été fait le choix d'une gouvernance sous la forme juridique d'un Établissement Public Industriel et Commercial.
2015 fut consacré à la préparation de cette mutation effective au 1er janvier 2016.

Cet établissement constitue une personne morale de droit public dotée de l'autonomie financière. Il a pour objet d'assurer la gestion et l'exploitation commerciale du site « Viavino » dans toutes ses composantes, de contribuer au développement touristique, économique et de participer à la promotion des produits de la filière viti-vinicoles sur son périmètre géographique.

C'est Jean-Luc Bergeon, maire de St-Christol et Vice-président qui a été élu Président de l'EPIC Viavino.

VIAVINO 2015 en quelques chiffres :

- **> 12 évènements** (Oenotrail, 50 nuances de rosés, concert d'Emmanuel Djob...)
- **> 6 marchés de producteurs de Pays** (les vendredis de Viavino en été)
- **> 52 ateliers du goût**
- **> 8 conférences et expositions**
- **> 182 réservations de salles en tourisme d'affaire**

Fonds de concours

C'est un montant de 87 089 € qui a été consacré aux fonds de concours en 2015, répartis sur 4 dossiers :

- Une aide à la Commune de Lunel au titre d'un fonds de concours patrimoine pour **la préservation l'orgue de l'église Notre Dame du Lac** pour un montant de 8 975 €.
- Une aide à la commune de Saint-Just pour un montant de 18 114 € pour la **réhabilitation de la ZAE des Cabanettes** (2ème phase).
- Une aide à la commune de Lunel pour un montant de 30 000 € pour la r**éhabilitation de la ZAE Luneland.**
- Une aide à la commune de Lunel-Viel pour un montant de 30 000 € pour la **réhabilitation de la ZA Camp Miaulaire.**

Autorisation **Droit des Sols**

176 dossiers ont été traités en 2015 pour :

- Des contrôles de conformité à l'achèvement des travaux
- Des demandes de rapports de constatation
- Des PV d'infraction au code de l'urbanisme

Communes	Nbre de Dossiers traités
Boisseron	23
Garrigues	2
Lunel-Viel	20
Marsillargues	10
Saint-Christol	11
Saturargues	2
Saussines	16
Saint-Just	68
Saint-Nazaire	2
Saint-Sériès	17
Vérargues	5

Résultats du traitement :

> 26 proposés de décision de mise en demeure.
> 21 Déclarations Attestant l'Achèvement de la Conformité des Travaux irrecevables
> 17 rapports de constatation
> 7 Procès-verbaux d'infraction au code de l'urbanisme

La gare de Lunel en chiffres :

> 8ème gare du Languedoc-Roussillon
> 1ère gare régionale en terme de fréquentation
> + 1 million de montées et descentes/an

Mobilité
Faire bouger les lignes

Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)

La gare de Lunel est la huitième gare du Languedoc-Roussillon et première gare régionale en terme de fréquentation. L'évolution démographique, le positionnement territorial de Lunel et les politiques menées en matière de transport ont permis à la gare d'atteindre en 2012 le million de montées-descentes par an (contre 550 000 en 2006) et laissent envisager une poursuite de la progression du nombre de passagers.

L'ensemble des partenaires (Région Languedoc Roussillon, Département de l'Hérault, Etat, SNCF Gares et Connexions, SNCF Réseau, SNCF Immobilier) ont confirmé en 2015 l'intérêt manifeste que présente la mise en valeur de cet équipement aujourd'hui majeur que constitue la gare de Lunel, par la création d'un Pôle d'Échanges Multimodal.

Aussi, la Communauté de Communes du Pays de Lunel a, par délibération du 23 juillet 2015, engagé les études préalables au PEM, dans le cadre de l'appel à projet « Approche Territoriale Intégrée » au titre de la gestion des fonds FEDER/FSE pour la saison 2014-2020. Le projet de PEM a reçu un accueil très favorable de la part de tous les partenaires. Son coût prévisionnel est estimé à 8.1 M€ HT, hors coût de relogement des activités du comité d'entreprise (pris en charge par la ville de Lunel).

Ce projet a pour vocation d'améliorer les conditions d'utilisation de l'ensemble des différents modes de transport en améliorant les conditions d'accès et d'accueil des usagers. Il vise notamment à :

- **offrir une visibilité à la gare** pour lui redonner son rôle d'équipement public structurant
- **réaménager des espaces de stationnement**, aujourd'hui très faiblement qualitatif
- **organiser une halte routière**, des déposes minutes accessibles et sécurisés
- **rendre lisible et sécuriser les déplacements doux**
- permettre **l'accessibilité de la gare depuis le Nord du territoire**
- **proposer de nouveaux services aux usagers** au travers notamment de l'information dynamique multimodale.

Les transports intercommunaux au cœur des besoins de mobilité

JOURNÉE DU TRANSPORT PUBLIC
19 SEPTEMBRE 2015

5 lignes de bus dont une ligne intra-Lunel et 90 000 passagers par an

Après 5 ans de mise en service, 86 334 passagers ont pris place au cours de l'année 2014/2015. La ligne 1 représente 59% du trafic, les lignes 2 et 3 rassemblent 25% alors que les lignes 4 et 5 représentent 15% des passagers. Seule la ligne 1 est en légère baisse de fréquentation alors que les autres lignes progressent. Les lignes 4 et 5 qui desservent les communes du nord, présentent une nouvelle augmentation du fait de l'amélioration de leur attractivité (desserte du centre-ville de Lunel et des Portes de la Mer).

Réponse à de nouveaux besoins, évolution des horaires des trains, amélioration du service… les transports intercommunaux du Pays de Lunel sont au cœur des besoins de mobilité

Autre point capital de la qualité de service apportée aux usagers la fréquence. À Lunel, les transports intercommunaux passent toutes les demi-heures de 7h à 19h30, du lundi au samedi. Et les villages ne sont pas oubliés puisque la plupart sont desservis 8 fois par jour, permettant de rejoindre la Gare de Lunel en moins de 20 minutes. Au total, ce sont 68 dessertes par jour qui sont effectuées à la Gare de Lunel ! À cela s'ajoutent les dessertes des lignes départementales. La desserte des zones d'activité a été également favorisée afin de permettre au plus grand nombre d'y accéder. Jouant sur la complémentarité des lignes départementales, les zones d'activités présentes sur la commune de Lunel bénéficient ainsi d'une desserte soutenue avec en moyenne 40 dessertes par jour.

En septembre 2015, des améliorations ont été apportées : les horaires de la ligne 3 ont été optimisés et la zone d'activités de la Petite Camargue à Lunel est désormais desservie par les lignes 4 et 5 à l'arrêt « Oliviers » (nouvel arrêt). Des légères modifications des horaires sont ainsi à noter. Ces améliorations tiennent compte des nouveaux horaires des trains en Gare de Lunel, pour de favoriser les correspondances.

Repères 2015 :

- **400 000 passagers ont été accueillis depuis le lancement du service**
- **86 334 passagers au cours de l'année 2014/2015**
- **De nouveaux horaires et plans de réseau en septembre 2015**

Une journée pour (re)découvrir les transports intercommunaux du Pays de Lunel

Grande opération nationale, la Journée du transport public s'est tenue le samedi 19 septembre 2015 à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, avec le soutien du Ministère de l'Écologie. À cette occasion, la Communauté de Communes du Pays de Lunel et Hérault Transport ont offert la possibilité de découvrir ou redécouvrir gratuitement les transports intercommunaux… un bon moyen de laisser sa voiture au garage et de prendre de nouvelles habitudes dès la rentrée.

Un service vers les plages
pendant l'été

Au cours de l'été 2015, les navettes vers les plages de La Grande Motte ont permis à 7 153 passagers (6 927 en 2014) d'aller à la mer.

Pour un **service de transport encore plus adapté**

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques du Languedoc Roussillon (GIHP-LR) propose depuis mai 2010, un Service de Transport Adapté, sur le Pays de Lunel.

Une activité toujours en développement

Sur le plan quantitatif, depuis sa création le service a connu une progression notable de son activité. Les inscriptions portent vers une dépendance importante : la majorité (77%) des personnes se déplacent en fauteuil roulant, 17% ont un handicap visuel et 6% présentent un handicap de type marche difficile. Le service réalise une centaine de transports et accompagnements, en moyenne, chaque mois.

Quelques chiffres depuis la création du service en mai 2010 :

> 60 bénéficiaires
> 6 000 transports et accompagnements
> 230 000 km parcourus

Déplacements doux : créer un maillage de pistes cyclables aménagées et sécurisées sur l'ensemble du territoire

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a mis en place une procédure pour aider les communes à financer leurs opérations d'aménagements cyclables à caractère communautaire. Cette aide prend la forme d'un fonds de concours. L'objectif principal est de créer un maillage de pistes cyclables aménagées et sécurisées sur l'ensemble du territoire fidèle au schéma intercommunal de déplacements doux.

Le premier fonds de concours de 100 000 € a permis de financer la création de 3 km d'axe cyclable.

En 2015, le conseil de Communauté a souhaité maintenir son aide en proposant un second fonds de concours de 100 000 € pour soutenir les aménagements des communes de Boisseron (20 642,20 €), Lunel (22 935,78 €), Lunel-Viel (28 899,08 €) et Saint-Just (27 522,94 €).

Une voie verte de Lunel à Marsillargues à l'étude

La reconversion de l'ancienne voie ferrée de Lunel à Marsillargues en voie verte semble être une piste de valorisation intéressante, inscrite dans le schéma intercommunal de déplacements doux.

Une étude de faisabilité a été lancée en 2015 et doit donc permettre de déterminer l'opportunité de réaliser l'infrastructure, mais également de concevoir un projet cohérent entre les différentes facettes : point de départ et d'arrivée, choix du revêtement, contraintes environnementales, coûts prévisionnels d'aménagement, coûts prévisionnels de l'entretien...

Repères 2015 :

- > 1 schéma intercommunal de déplacements doux
- > 200 000 € de soutien aux communes
- >Près de 6 km de pistes cyclables subventionnées par la Communauté de Communes
- > 1 projet de voie verte de Lunel à Marsillargues

Vivre au Pays de Lunel
Au plus près des citoyens

Le centre intercommunal d'action sociale, du parcours résidentiel à l'hébergement d'urgence

Les appartements de secours sont mis à la disposition des familles ou personnes seules en situation d'urgence (expulsion du logement, dégât des eaux, incendie, personnes victimes de violence dans la sphère familiale).

L'entrée sur le dispositif est assortie d'un accompagnement social assuré par le CIAS en lien avec les référents sociaux du territoire. L'hébergement fait l'objet d'une contractualisation, la période maximale de séjour est de 3 mois sur les appartements de Saint Christol et Saussines et de 6 mois sur la maison familiale de Marsillargues.

Evolution du taux d'occupation des « appartements de secours » de 2014 à 2015

	2014	2015
St Christol	190 jours	297 jours ↗
Saussines	405 jours	132 jours ↘
Marsillargues	652 jours	547 jours ↘
Total journées d'occupation du dispositif	**1247**	**976 jours**

En 2015, 10 familles ont été hébergées dont 5 femmes victimes de violence dans la sphère familiale.

Repères 2015 :

Activation du dispositif de mise à l'abri des femmes victimes de violences :

- **8 mises à l'abri de femmes victimes de violences, dont 3 via le protocole d'urgence**
- **567 nuitées**

Accompagner les allocataires du RSA

En 2015, ce sont 525 personnes qui ont été suivies par le CIAS dans le cadre du RSA (dont 481 sous contrat). La durée moyenne d'un Contrat d'Engagement Réciproque est de 6.8 mois.
Âge moyen des personnes accompagnées : 43 ans.

Fréquentation du CIAS :

- 1974 personnes reçues sur l'année
- 1645 personnes reçues sur rendez-vous
- 329 personnes reçues sans rendez-vous
- 774 dossiers sociaux instruits

Depuis 2012, la CCPL participe au financement de l'espace santé de Lunel

L'Espace Santé, accueilli au centre hospitalier, est un dispositif qui propose diverses permanences regroupant une multitude de partenaires dans les secteurs médico-social, insertion, professionnel et socio-éducatif, ayant comme thématiques abordées : l'alcoologie, la sexualité, l'accès aux soins, cancérologie…
Pour 2015, la Communauté de Communes a participé à hauteur de 19 350 €.

La Communauté de Communes s'engage à soutenir et faciliter l'accès à des activités salariées pour des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle

En décembre 2015, un marché d'insertion (article 30 du Code des Marchés Publics) a été renouvelé pour trois ans avec la Régie d'Emplois et de services pour un montant annuel de près de 420 000 € permettant l'emploi de 9 équivalents temps plein chaque année.

Partenaires privilégiés

L'engagement de la Communauté de Communes en matière d'insertion se traduit également à travers le financement du PLIE à hauteur de 76 000 € annuels et de la Mission Locale pour 160 000 €.

Le Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

Le Relais d'Assistantes Maternelles anime tout au long de l'année des formations, des ateliers, des rencontres pour favoriser les échanges entre assistants, parents et enfants.

Le RAM en 2015, c'est :

- 289 assistant(e)s maternel(le)s = 824 places
- 650 enfants gardés
- 18 nouvelles personnes agréées dans l'année pour 27 départs
- 1 117 échanges « familles »
- 1 097 échanges « assistant(e)s maternel(le)s »

Les animations en direction des assistant(e)s :

- 173 séances d'animations de type atelier d'éveil, lecture, musique, motricité > total 1 335 assistant(e)s maternel(le)s et 2985 enfants
- Un 1er speed dating de l'emploi avec 40 assistant(e)s maternel(le)s présents et la visite de 20 familles du territoire.

Repères 2015 :

- **Mise en place expérimentale du tiers-payant Complément Mode de Garde (CMG)**
- **En septembre 2015, les élus ont décidé le renforcement du Relais par le recrutement d'un troisième poste, avec le soutien financier des partenaires CAF et Département de l'Hérault.**

L'accueil extrascolaire (ALSH)

Les ALSH du Pays de Lunel, ce sont :

- **5 structures d'accueil mixte** (maternel et primaire) à Saint-Just, Saint-Christol, Marsillargues, Lunel-Viel et Villetelle.
- **1 structure primaire destinée aux mini-séjours :** Môm'en'loisirs
- **Une capacité d'offre d'accueil de 388 places** (144 en maternelle et 244 en primaire)

En 2015, les accueils de loisirs du Pays de Lunel ont dû revoir complètement l'offre aux familles pour s'adapter à la réforme des rythmes scolaires (décret du 3 novembre 2014 refixant les règles d'accueil périscolaire & extrascolaire) ;

Dorénavant, la Communauté de Communes, via les ALSH, concentrent ses activités sur les vacances solaires. En 2015, les tarifs de la Communauté de Communes et ceux de la ville de Lunel ont été harmonisés.

Contrat Enfance Jeunesse

Renouvellement du CEJ (Contrat Enfance jeunesse) dans le cadre d'une convention d'objectifs et de financement liant la CCPL et la CAF pour les années 2015-2018.

Enfance, petite enfance, un soutien technique aux communes

Une mission de coordination petite enfance pour 8 communes

La Communauté de Communes accompagne 8 communes dans le développement de leur politique petite enfance, en lien avec les actions menées par le RAM

Missions principales :

- accompagnement des familles dans leur recherche d'un mode d'accueil (crèches, micro-crèches...)
- suivi pédagogique et institutionnel des structures d'accueil collectif
- accompagnement et soutien au RAM : projets communs et suivi des familles transversal (accueil collectif-accueil individuel)
- analyse des besoins et du développement du RAM,
- projets transversaux avec les micro-crèches et crèches.

Une mission de Coordination Périscolaire pour 9 communes

1600 enfants sont scolarisés dans ce périmètre

Missions principales :

- Préparation et animation de comité techniques et stratégiques dans le cadre du suivi des équipements, de l'activité et de son développement (politique et technique)
- Participation à la reflexion menée par les communes en vue de la rédaction / mise en place de leur PEDT (acteurs locaux)
- Mise en œuvre opérationnelle de projet d'animation visant à créer une dynamique périscolaire globale (équipe pédagogique / enfants).

Le « bus des enfants » emmène les écoles et les centres de loisirs à la découverte du Pays de Lunel

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, 128 sorties ont été assurées au bénéfice des 22 écoles élémentaires du territoire et 90 sorties pour les centres de loisirs.

Les écoles disposent également d'un accès gratuit au réseau de transports intercommunaux (titres pris en charge par la CCPL à partir de 5 ans).

Repères 2015 :

> 218 sorties réalisées sur le Pays de Lunel au cours de l'année scolaire 2014/2015.
> 42 sites desservis sur le Pays de Lunel
> Plus de 10 000 km parcourus
> 329 titres délivrés

Ambrussum se tourne vers les scolaires

Création du service éducatif « Patrimoine » d'Ambrussum. Une reconnaissance de l'Académie et des établissements scolaires sans conteste.

Après 4 ans de démarches l'Académie a donné une réponse favorable. Ainsi, un professeur (Histoire-géographie) du lycée Victor Hugo a été missionné en raison de 4h/ semaine pour travailler avec l'équipe du musée. Tous les efforts faits en matière d'activités et leur valorisation par la réalisation de fiches pédagogiques pour les enseignants permettent de constater une fréquentation en hausse. Des plaquettes à destination des établissements scolaires ont également contribué au succès de la démarche.

Nombre de scolaires accueillis

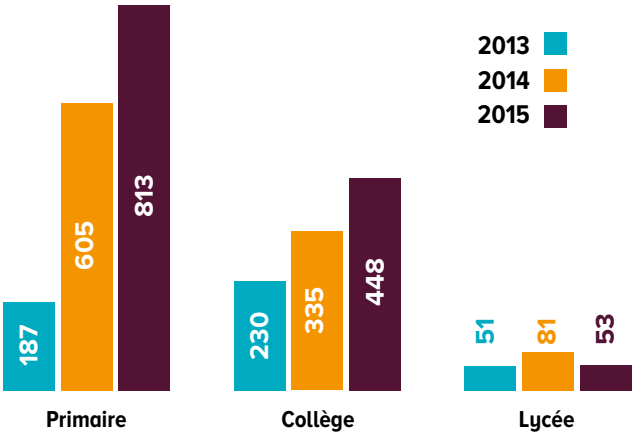

L'AN IV, une manifestation phare incontournable !

Le week-end du 27, 28 Juin ce sont plus de **703 entrées** payantes (sur les 2 jours) et **400 enfants de - 14 ans** qui ont été accueillis sur le site. L'originalité en 2015 fut le pôle équestre composé de 3 compagnies, associées pour présenter les usages que Gaulois et Romains faisaient du cheval pendant l'Antiquité. En 2015, cette manifestation a été payante pour le public (entrée valable 2 jours), ce qui a permis de générer 5 886,20 € contre 3 777,25 € en 2014.

Une médiathèque qui diffuse culture et animations dans les communes grâce à son réseau

En 2015, ce sont 10 communes qui composent le réseau des bibliothèques et médiathèques du Pays de Lunel, Saint-Sériès, Villetelle et Saint-Nazaire de Pézan les ayant rejointes dans l'année.

USAGERS ACTIFS

6 119
Médiathèque intercommunale

1 219
Réseau

7 338
Nb total d'usagers

422
Résidents hors Pays de Lunel

6 916
Résidents au Pays de Lunel

Les usagers actifs sur le Pays de Lunel représentent 14,3% de la population

OFFRE DOCUMENTAIRE DISPONIBLE

104 500
Médiathèque intercommunale

42 172
Autres bibliothèques du réseau

146 672
Nb total de documents

NOMBRE TOTAL DE PRÊTS

224 016
Médiathèque intercommunale

53 060
Autres bibliothèques du réseau

277 076
Nb total de prêts

Dont 19 634 transactions effectuées par la navette documentaire

La culture

Cette année encore les spectacles et animations proposés sur le territoire ont rassemblé un large public.

Pour les enfants :

- **Les deux spectacles en tournée :** Clovis le roi du tournevis (5 dates) et Les contes carottés (5 dates), ont réuni 603 enfants.
- **Le festival Saperlipopette** accueilli en 2015 à Lunel-viel : 95 enfants,
- **Cinq spectacles ponctuels pour les bébés** et les plus grands, à la médiathèque intercommunale : 373 enfants.
- Des **ateliers de découverte des arts du cirque** ont été menés par la Cie Balthazar de Montpellier auprès de 70 enfants des ALSH.
- **L'intervenant en musique**, Cristobal Diaz, a pu initier 400 élèves de CP et CE1 à cet art durant l'année scolaire 2015/2016.

Les adultes :

Trois spectacles pour les adultes ont été proposés cette année : *l'Eloge de la Pifométrie* par Luc Chareyron à la médiathèque intercommunale a réuni 46 personnes et le spectacle Chabrol *La Voix des Cévennes* par le théâtre Clandestin à St Christol : 110 personnes.

Cette année encore la Communauté de Communes, l'association Les ATP Lunel et le Pôle Cirque d'Alès se sont unis pour proposer aux habitants du territoire le spectacle *Huitre* par la Cie 1Watt à Boisseron qui a réuni 208 personnes.

Des actions suivis sont menés avec les EPHAD du territoire à l'attention des personnes âgées. Le conteur, Wilfried Delahaie, est allé à leur rencontre à Marsillargues et à la médiathèque intercommunale.

L'éducation à l'environnement, ça commence dès l'enfance

La Communauté de Communes du Pays de Lunel est particulièrement attachée à la transmission des savoirs vers les plus jeunes ainsi qu'à la sensibilisation à tout ce qui touche à notre environnement, à notre qualité de vie et à la mise en valeur de notre patrimoine commun.

La Communauté de Communes mène des actions d'éducation, de sensibilisation à l'éco-citoyenneté pour accompagner ses politiques environnementales.

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, le programme d'éducation à l'environnement a permis d'assurer 252 ½ journées d'animations et 29 visites de sites. Au total, ce sont près de 2 000 élèves de 84 classes qui ont bénéficié des animations tous lots confondus soit 54 % des enfants scolarisés sur le territoire.

Communauté de Communes, Éducation Nationale : un engagement commun

Il est de notre devoir de préparer le territoire de demain. Elus, enseignants, parents... nous sommes des courroies de transmission, des relais pour que nos enfants se construisent un avenir sur des fondations durables. La Communauté de Communes et l'Education Nationale partagent des objectifs communs en matière d'éducation au développement durable. Nous sommes donc aux côtés des enseignants pour proposer un programme d'animations conforme aux aspirations de l'Education Nationale et bien ancré dans la vie de ce territoire.

Repères 2015 :

- > 252 demi-journées de sensibilisation à l'environnement en classe.
- > 2 000 élèves de 84 classes différentes sensibilisés
- > 54 % des enfants scolarisés sensibilisés
- > 29 visites sur le terrain

Un fruit pour la récré : le Pays de Lunel s'engage et c'est près de 3 000 enfants qui en profitent !

Face à la faible consommation de fruits et de légumes chez les plus jeunes, l'opération « un fruit pour la récré » permet d'améliorer la présence de fruits dans les établissements scolaires participant ainsi à un meilleur équilibre alimentaire et à la prévention active de l'obésité.

Il s'agit pour la Communauté de Communes de **favoriser également l'approvisionnement local en distribuant des fruits de saison et de proximité,** tout en mettant en place un accompagnement pédagogique autour de l'agriculture locale et de l'alimentation.

Lancée dès janvier 2012 par la Communauté de Communes, l'opération a réuni au cours de l'année scolaire 2014/2015, 12 écoles : 2 370 enfants ont bénéficié tous les jeudis d'un fruit. 73 000 fruits ont été distribués dont 65 % de fruits locaux issus du territoire (raisins, pommes, cerises, pêches, melons, pruneaux...) et 35% en Agriculture Biologique. L'opération a été reconduite pour l'année scolaire 2015/2016 auprès de 16 écoles et près de 3 000 enfants.

Au cours de l'année scolaire 2014/2015 :

- > 12 écoles inscrites à l'opération soit 2 370 enfants
- > 65 % des produits locaux (rayon très proche de 15 km)
- > 35 % de produits Bio

La Communauté de Communes programme son **accessibilité !**

Deux commissions intercommunales pour l'accessibilité se sont tenues au cours de l'année 2015 et les élus ont pris acte en décembre du rapport annuel sur le sujet.

La permanence Espace Info Énergie pour aider les habitants à maitriser leurs factures d'énergie

Une information claire et objective sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Au cours de l'année 2015 (de janvier à novembre), 100 contacts ont été pris sur le territoire du Pays de Lunel dont 22 rendez-vous personnalisés (75 contacts en 2014). Ces rendez-vous permettent aux particuliers d'avoir des conseils adaptés à leurs projets.

Les actions complémentaires de 2015 :

- **2 ateliers de sensibilisation à la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie** ont eu lieu auprès des CCAS de Lunel et de Saint-Christol. 35 personnes étaient présentes lors de ces animations.
- **La réalisation d'une chronique mensuelle dans Le Mag'** de la Communauté de Communes avec des résultats encourageants sur les contacts pris.
- **Le lancement du Défi Famille à Energie Positive le 1er décembre 2015 :** cette action a permis de mobiliser 13 familles réparties en 2 groupes : « les agents de la Communauté de Communes » et « les habitants du Pays de Lunel ». L'objectif pour les participants est de faire au moins 8% d'économie d'énergie en adoptant des éco-gestes. L'hiver dernier, dans l'Hérault, 18 % d'économies d'énergie ont été réalisés soit 230 € par foyer.

Le Pays de Lunel s'engage pour préserver la qualité de l'eau

L'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires va s'imposer aux collectivités dès 2017 sur les espaces verts et les voiries.

Si les solutions alternatives existent, le changement de pratiques ne s'improvise pas. Soutenues par les Syndicats de l'Or et du Vidourle, la Communauté de Communes a souhaité prendre les devants en lançant un Plan Intercommunal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PIAPPH) permettant d'accompagner les communes dans cette démarche.

Lutter contre les pesticides, un combat collectif

Toutes les communes du territoire ont exprimé leur souhait de participer activement à l'élaboration du PIAPPH du Pays de Lunel (Saint-Christol et Vérargues étant déjà impliqués).

La **prévention** des **déchets**

La Communauté de Communes a signé un accord cadre de partenariat avec l'ADEME le 1er août 2012, afin de mettre en place un programme de prévention des déchets pour une durée de 5 ans.

Il s'agit de réduire les ordures ménagères et assimilés de 25 kg par habitant et par an d'ici 2017.
Le poids de référence est de **361.25 kg par habitant et par an collectés en 2011**.
13 actions font partie du programme et sont subventionnées par l'ADEME par le biais d'une aide forfaitaire annuelle.

En 2015, une action phare est à mettre en lumière : Action 7 - Mettre en place une charte « commerce engagé »

Recrutement d'un volontaire en Service Civique pour une durée de 8 mois, sur l'opération :

- 48 commerçants qui participent,
- Distribution de 10 000 sacs aux commerçants,
- Une campagne de sensibilisation,
- Des outils de communication mis à disposition des partenaires (autocollant du logo, guide pratique...).

La **gestion** des **déchets**

C'est la première année de comptage effectif des bacs gris pour la mise en œuvre de la TEOMI pour l'année d'imposition 2016.

Chiffres clefs 2015 pour la collecte en porte à porte :

- **12 601 tonnes d'ordures ménagères résiduelles :** bac gris
- **3 085 tonnes de matériaux recyclés :** bac jaune + caissettes+ verre
- **285 tonnes de refus de collecte au centre de tri**

Soit 327,42 kg par habitant et par an : baisse de 33,83 kg par habitant depuis le début du programme de prévention et la mise en œuvre de la TEOMI. Les objectifs du Grenelle sont d'ores et déjà atteints. Mais nous pouvons aller plus loin. L'apparition de la première part incitative sur l'avis d'imposition 2016 devrait accélérer cette baisse.

En déchèteries :

Ce sont près de 22 100 tonnes qui ont été déposées sur les trois déchèteries et le site de broyage, soit une augmentation de 9 %, essentiellement due à une augmentation très conséquente des tonnages de déchets verts avec une hausse de 1 360 tonnes (+24 %).

Repères 2015 :

> 786 113 levées de bacs enregistrées
> 103 022 56 litres collectés

La **Brigade verte** en guerre contre les dépôts sauvages

Lutte contre les dépôts sauvages en zones périurbaine et rurale :

- 640 dépôts fouillés et enlevés
- 70 contrevenants d'identifiés et verbalisés.
- augmentation de 34% des dépôts sauvages.

Respect de l'application du règlement de collecte des ordures ménagères :

- 264 dépôts fouillés et enlevés
- 53 contrevenants d'identifiés et verbalisés.

Interventions dans des domaines autres que les dépôts sauvages :

19 interventions sur les communes non dotées d'un service de police municipale dans divers domaines (brûlage des déchets verts, aboiements intempestifs, divagations d'animaux, occupation de la voie publique, urbanisme)

Repères chronologiques
sur la Communauté de Communes du Pays de Lunel

24 déc. 1993	Création de la Communauté de Communes. (Boisseron, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saussines, St-Christol, St-Just, St-Sériès, Valergues, Villetelle) et élection de Claude Barral en qualité de Président.
1995	Réélection de Claude Barral à la présidence de la Communauté de Communes et adhésion de Saint-Nazaire de Pézan.
1997	Adhésion de Vérargues et Saturargues.
1999	Adoption de la Taxe Professionnelle Unique.
2001	Élection de François Berna à la présidence.
2004	Préparation des nouveaux statuts en vue d'intégrer de nouvelles compétences et d'intercommunaliser l'Office du Tourisme à 100%.
2005	Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes. Clarification et extension des compétences, définition de l'intérêt communautaire.
2006	Adoption de nouvelles compétences : actions sociales et création d'une médiathèque intercommunale. Approbation du SCOT.
2007	Création de l'Office de Tourisme sous la forme d'un EPIC. Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.
2008	Renouvellement du conseil de communauté. François Berna est réélu Président.
2009	Adoption de nouvelles compétences en vue de l'adhésion de la CCPL au SYMBO.
2011	Adoption de nouvelles compétences : gestion et entretien de la Via Ferrata, gestion d'une dispositif de transport à la demande.
1er janvier 2012	Départ de la commune de Valergues.
2012	Adoption de nouvelles compétences liées à la gestion des ALSH et en vue de l'adhésion de la CCPL au SIATEO.
1er janvier 2013	Arrivée de 3 nouvelles communes : Campagne, Galargues et Garrigues.
2014	Élection des conseillers communautaires au suffrage universel. Élection de Claude Arnaud à la présidence.
2015	Vote de la transformation de Viavino en EPIC.

Communauté de Communes du Pays de Lunel

Tél . 04 67 83 87 00 - Fax. 04 67 83 55 23
contact@paysdelunel.fr

www.paysdelunel.fr

Rapport d'activités réalisé par le service communication de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
Crédit photos : ©CC du Pays de Lunel - © Mairie de Lunel - ©Office de Tourisme du Pays de Lunel ©Goproduction
© E. Perrin - © P. Terraz - ©E. Jondreville - ©Thomazo - © 4vents - ©Thinkstock.fr